

# DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE

## BOYCOTT CTM DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2020

Monsieur le Garde des Sceaux,

Mardi 29 septembre, après une campagne de communication sans précédent, vous avez présenté un budget que vous qualifiez « d'historique et exceptionnel » consacré à la mission « justice » dans le Projet de Loi de Finances 2021.

Vous, « ténor du barreau » sous couvert d'une justice de proximité, avez obtenu une hausse budgétaire considérable à l'endroit de vos anciens collègues de la robe. Un investissement ministériel aux allures corporatistes qui ressemble en tout point à un placement pour l'avenir.

Pour la grande majorité des professionnels de justice, l'indifférence et le mépris demeurent la règle d'or dans ce ministère. Une fois n'est pas coutume, nous ne pourrions pas compter sur votre soutien pour obtenir des reconnaissances statutaires et indemnitaires légitimes. La clochardisation du ministère de la Justice se poursuit et s'enracine pour un service public moderne.

Vos chiffres présentés en grande pompe, tel un nouveau ténor de la flûte, démontrent que notre administration se moque éperdument des agents lassés des effets d'annonces.

Contrairement aux propos tenus mardi, le budget « **EXCEPTIONNEL** » du ministère de la Justice ne connaît pas une hausse historique ! **Il ne fait que s'inscrire dans les prévisions pluriannuelles de 2019 !**

**Aux revendications statutaires et indemnitaires légitimes du personnel de justice, l'administration oppose un recrutement massif de contractuels !!!**

« **EXCEPTIONNEL** ». Tel était annoncé depuis plusieurs jours le budget consacré à la mission « justice » dans le Projet de Loi de Finances 2021... Mais les effets d'annonce trop ambitieux ont toujours pour conséquence de faire naître des attentes fortes, souvent déçues. *Parfois, seul le silence est d'or...*

Le budget du ministère de la Justice pour 2021 sera donc plafonné à 8,2 milliards d'€. Une augmentation de plus de 8 % par rapport au budget de l'année précédente.

### **Mais de quoi parle-t-on exactement ?**

Rappelons tout d'abord que la loi de programmation pour la justice votée en mars 2019 établit une prévision budgétaire sur trois ans :

- 7,7 milliards d'€ en 2020,
- 8 milliards d'€ en 2021,
- et 8,3 milliards d'€ en 2022.

Ces prévisions budgétaires ambitieuses ont subi une coupe dans le PLF 2020 qui a revu à la baisse les 7,7 milliards envisagés en raison notamment des retards accumulés dans la réalisation de programme immobilier à l'approche des élections municipales. Le budget 2020 a donc perdu 200 millions d'euros par rapport au prévisionnel de la LPJ pour s'établir à 7,5 milliards.

**Ainsi, avec un budget, de 8,2 milliards en 2021, le ministère ne fait en réalité que coller au prévisionnel de la Loi de Programmation pour la Justice et récupérer au passage les 200 millions d'euros amputés dans le budget 2020 ...**

Après une crise sanitaire inédite, face à un contexte social troublé où le besoin de sécurité et de justice apparaît comme des attentes majeures des Français, le budget « exceptionnel » du ministère de la Justice ne fait donc que s'inscrire dans les prévisions pluriannuelles de 2019 ...

Monsieur le ministre, la colère de **FORCE OUVRIÈRE** est immense et elle n'est que la face émergée d'un ras-le-bol généralisé.

**Vous prétendez entendre nos revendications, mais vous ne les écoutez pas !!!**

**Vous prétendez voir la détresse des agents, mais vous ne la regardez pas !!!**

**Vous poursuivez votre destruction méthodique de la fonction publique alors même que les besoins en matière de sécurité et de justice apparaissent comme une attente majeure de l'ensemble de nos concitoyens.**

Monsieur le ministre, la politique et la logique de cette administration demeurent inchangés. Dans la continuité de vos prédécesseurs, tel un « ténor de l'illusion », vous poursuivez la mutilation du service public et la croisade contre le statut général des fonctionnaires en favorisant les plans de départs volontaires, les recrutements accélérés de contractuels, les rémunérations au mérite et le transfert d'activité.

**L'élan humaniste affiché lors de la crise sanitaire a laissé place aux logiques comptables de notre ministère, qui continue de mépriser un personnel de justice à bout de souffle.**

**L'Union FO Justice** refuse de participer à un simulacre de dialogue social. Au regard du mépris que vous affichez à l'égard de l'ensemble des professionnels de ce ministère et des revendications de **FORCE OUVRIÈRE**, nous ne siégerons pas dans cette instance ministérielle.

**Nous exigeons par ailleurs d'être reçus dans les plus brefs délais, dans l'attente nous procéderons à la mobilisation de toutes les forces vives pour dénoncer une politique budgétaire calamiteuse et avare de reconnaissance de ses personnels.**

Fait à Draveil, le 1<sup>er</sup> Octobre 2020  
Les représentants de l'**Union FO Justice**